



La Communauté de Communes du Genevois  
recrute  
un(e) chargé(e) de mission Contrat Local de Santé (CLS)  
Temps plein partagé

### Employeur:

Au cœur de l'agglomération transfrontalière du Grand Genève (950 000 habitants), la Communauté de Communes du Genevois et la Communauté d'agglomération Annemasse – Les Voirons Agglomération (Annemasse Agglo) rassemblent près de 150 000 habitants, à la frontière entre la Haute-Savoie et la Suisse.

Le territoire de la Communauté de Communes du Genevois couvre 17 communes, qui coopèrent depuis plus de 20 ans au sein d'une intercommunalité aux compétences multiples : aménagement du territoire, développement économique, environnement et transition énergétique, logement, mobilité, eau et assainissement, déchets, action sociale et petite enfance... Elle rassemble aujourd'hui 230 agents au service de 48 000 habitants.

Le territoire d'Annemasse Agglo couvre quant à lui 12 communes. La communauté d'agglomération est dotée de compétences larges et diversifiées (eau et assainissement, voirie d'intérêt communautaire, protection de l'environnement, développement économique, tourisme, mobilité, habitat, culture et sport, cohésion sociale et politique de la ville) et rassemble aujourd'hui près de 500 agents au service de 90 045 habitants.

Ces deux collectivités relèvent des défis de taille, induits par leur proximité avec Genève, et font partie démographiquement des agglomérations les plus dynamiques de France.

### Contexte

Afin de répondre aux enjeux en matière de santé et d'accès aux soins sur le territoire étendu du Genevois, la Communauté de Communes du Genevois a décidé de s'associer à la Communauté d'Agglomération Annemasse – Les Voirons Agglomération (Annemasse Agglo), pour déployer les missions d'un(e) chargé(e) de mission Santé CLS à l'échelle du territoire global, de manière concertée.

Les deux territoires partagent les mêmes enjeux et ont des difficultés similaires pour garantir l'accès aux soins de leurs habitants et améliorer leurs indicateurs de santé. De ce fait, ils ont décidé, avec l'appui de l'Agence Régionale de Santé, de mener ensemble l'élaboration de leur Contrat Local de Santé respectif, puis d'aborder les démarches de déclinaison de leurs plans d'action de manière cohérente et concertée.

### Positionnement

Votre poste est porté par la Communauté de Communes du Genevois. A ce titre, vous travaillez sous l'autorité administrative et hiérarchique de la responsable du pôle social de la Communauté de Communes du Genevois.

Vos missions consistent à impulser, animer et coordonner la dynamique autour du dispositif Contrat Local de Santé (CLS), et plus globalement des actions de santé au sens large, de manière équitablement répartie (50/50) sur les deux territoires voisins :

- ↳ celui de la Communauté de Communes du Genevois
- ↳ et celui de la Communauté d'agglomération Annemasse – Les Voirons Agglomération (Annemasse Agglo), mi-temps pour lequel vous êtes positionné(e) sous l'autorité fonctionnelle du Directeur Cohésion Sociale.

Vous disposez pour cela des moyens matériels et techniques qui vous sont affectés dans les deux EPCI.

## Missions

- Appropriation et mise à jour du diagnostic santé du territoire réalisé en 2017/2018 sur le territoire de la Communauté de Communes du Genevois
- Accompagnement de la démarche d'étude de préfiguration du CLS sur le territoire de la Communauté d'agglomération Annemasse – Les Voirons Agglomération
- Appui à l'élaboration des CLS sur les deux territoires
- Conception des plans d'action opérationnels résultant des contrats
- Mise en œuvre et évaluation des actions CLS, en lien avec les partenaires et l'ARS
- Organisation, suivi et animation des groupes de travail
- Communication autour de la démarche
- Recherche de subventions pour le financement des actions des CLS
- Veille réglementaire régulière et ciblée en matière sanitaire

## Profil



De formation supérieure en matière de santé publique et/ou de développement social, vous disposez d'une connaissance approfondie des enjeux et acteurs liés à la prévention en santé et à la réduction des inégalités sociales. Vous maîtrisez la méthodologie de projet, êtes à l'aise dans l'animation de réunions et de groupes de travail et savez lire et analyser des ressources statistiques. Vous disposez de fortes qualités relationnelles et rédactionnelles. Vous êtes force de proposition, dynamique, méthodique et travaillez en autonomie. Une très bonne maîtrise de l'outil informatique est souhaitée (Word, Excel, PowerPoint, notamment).

## Conditions

Recrutement par voie contractuelle (1 an) à temps plein

Rémunération statutaire, régime indemnitaire, action sociale

## Renseignements

Juliette BARBIER Responsable du pôle social Communauté de Communes du Genevois Tel : 06 78 14 10 60	
Sébastien DENJEAN Directeur Cohésion Sociale Annemasse Agglo Tel : 06.76.98.73.29	

## Candidature

Merci d'envoyer votre candidature (CV + lettre de motivation), adressée au Président de la Communauté de Communes du Genevois, par email à [recrutement@cc-genevois.fr](mailto:recrutement@cc-genevois.fr) avant le : 11/06/2021. Poste à pourvoir dès que possible.